Image not found or type unknown

Comment ne plus recevoir de courier destiné à mon fils

Par **mano**, le **23/06/2010** à **22:59**

Bonjour,

Mon fils est surendetté et n'habite plus à la maison. Nous ne savons pas où le joindre depuis 1 an, il a en effet coupé toutes relations avec nous.

or il n'a pas fait de changement d'adresse et nous recevons donc régulièrement des courriers d'huissiers de justice ou du TPG...Je souhaiterai que cessent ces courriers pour arriver à tourner la page et vivre en paix.

Comment faire ?

Merci pour votre réponse, cordialement.

Par **kindermaxi**, le **25/06/2010** à **20:58**

Bonsoir,
Vous n'ouvrez pas le courrier, vous notez dessus "retour, n'habite plus à cette adresse" ou encore "inconnu, retour à l'expéditeur" et vous barrez votre adresse, ensuite vous le ramenez à la poste qui le renverra à l'expéditeur.
Bonne soirée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés